

SÉANCE LUNDI 5 MARS 2012

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le lundi 5 mars 2012 à 19:30 heures à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers, Luc Bélisle, Marcel Dubé, Jean Lamontagne et Jérôme St-Louis.

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est ____h.

2012-03-01
Ordre du
jour

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant.

- 1) Constatation du quorum.
- 2) Ordre du jour.
- 3) Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 février et de la séance extraordinaire du 17 février 2012.
- 4) Adoption liste des chèques du mois de février 2012.
- 5) Adoption liste des comptes à payer au 1^{er} mars 2012.
- 6) Soumission invitation – Pose et fourniture asphalte.
- 7) Rivière-Rouge : Point de service SAAQ.
- 8) Sécurité Route 117 – Périmètre urbain.
- 9) Règlement VTT – Chemins municipaux.
- 10) Revendication de bois des Laurentides par des scieries de l'Outaouais.
- 11) Rampe de mise à l'eau – chemin Croissant Michaud.
- 12) Représentants – fondation de la MRC D'Antoine-Labelle pour l'environnement.
- 13) Randonnée Mères & Maires.
- 14) Fondation - MRC D'Antoine-Labelle.
- 15) Correspondance.
- 16) Divers.
- 17) Période de questions.
- 18) Levée de la séance.

Adoptée

2012-03-02
Procès-verbaux

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 FÉVRIER 2012

Il est proposé par le conseiller Jean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité :
Que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 février 2012 et de la séance extraordinaire du 17 février 2012 soient approuvés tels que rédigés par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2012-03-03
Liste des chèques

ADOPTION LISTE DES CHÈQUES DU MOIS DE FÉVRIER 2012

Il est proposé par le conseiller Jean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité :
D'approuver la liste des chèques du mois de février 2012 soit les chèques numéro C1100037 à C1100084 au montant de 64 480.70\$.

Adoptée

2012-03-04
Liste des comptes
à payer

ADOPTION LISTE DES COMPTES À PAYER AU 1^{er} MARS 2012

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Jean Lamontagne
Et résolu à l'unanimité :
D'approuver la liste des comptes à payer au 1^{er} mars 2012 au montant de 12 013.62\$.

Adoptée

2012-03-05

SOUSSION INVITATION – POSE ET FOURNITURE D'ASPHALTE

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Jean Lamontagne
Et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité demande des soumissions invitation auprès de deux entrepreneurs pour la pose et la fourniture d'asphalte environ 500 tonnes métriques pour la réfection d'une section du chemin du Lac-Allard à partir du chemin Nomingue.

Adoptée

2012-03-06

POINT DE SERVICE DE LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (SAAQ) DANS LA VALLÉE DE LA ROUGE

CONSIDÉRANT que dans la Vallée de la Rouge, il n'y a actuellement aucun point de service de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) pour les différentes transactions relatives à l'immatriculation des véhicules et aux permis de conduire;

CONSIDÉRANT que les distances sont importantes pour accéder à de tels points de service, à l'extérieur de la Vallée de la Rouge, soit 120 kilomètres aller-retour à partir du centre-ville du secteur L'Annonciation pour le point de service à Mont-Laurier et 94 kilomètres aller-retour à partir de ce même endroit pour le point de service à Mont-Tremblant;

CONSIDÉRANT qu'un point de service de la Société de l'assurance automobile du Québec dans la Vallée de la Rouge, particulièrement dans la ville centre, est essentiel à la vitalité des communautés de la Vallée de la Rouge et des environs;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Marcel Dubé
Et résolu à l'unanimité

De demander l'appui des municipalités de la Vallée de la Rouge et des environs pour que la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) procède à un appel d'offres pour l'ouverture d'un nouveau point de service, à Rivière-Rouge, dans la Vallée de la Rouge.

De transmettre une copie de la présente résolution aux municipalités de L'Ascension, Rivière-Rouge, Nomingue, La Macaza ainsi qu'aux municipalités de La Minerve et de Labelle et au député de Labelle, M. Sylvain Pagé. .

Adoptée

2012-03-07

RÈGLEMENT VTT – CHEMINS MUNICIPAUX

Il est proposé par le conseiller Jean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité

D'adopter le règlement numéro 2012-02 concernant la circulation de véhicules hors route VTT dans les chemins municipaux en y ajoutant à l'article 6 : **LIEUX DE CIRCULATION traverse sur la Route 117 du chemin de la Tour au chemin de la Presqu'île et sur l'annexe: la traverse sur la Route 117 du chemin de la Tour au chemin de la Presqu'île est approuvée par le Ministère des Transports du Québec et le document y référant est annexé au présent règlement.**

Adoptée

2012-03-08

REVENDEICATION DE BOIS DES LAURENTIDES PAR DES SCIERIES DE L'OUTAOUAIS

Attendu que Produits forestiers résolu sollicite l'octroi d'une attribution supplémentaire de bois résineux en provenance des Hautes-Laurentides dans le cadre de la fermeture de l'usine de sciage de Maniwaki et de la relance de la papetière de Gatineau;

Attendu que depuis l'implantation d'un nouveau régime forestier en 1986, la région des Laurentides a préservé son capital forestier en limitant les prélèvements forestiers et en investissant dans son aménagement;

Attendu que la MRC d'Antoine-Labelle est située dans la région des Laurentides et que l'industrie forestière constitue un pilier essentiel de son économie;

Attendu que le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle couvre 73% du territoire de la région administrative des Laurentides;

2012-03-08
(suite)

REVENDEICATION DE BOIS DES LAURENTIDES PAR DES SCIERIES DE L'OUTAOUAIS

Attendu que la structure industrielle de la transformation des bois récoltés en forêt publique s'est développée de façon significative suite à l'abolition des concessions forestières en 1986, et à l'implantation des CAAF en 1990. En 2002-2003, on comptait 1 934 emplois directs (personnes-années) générés par les activités forestières en terres publiques dans la MRC d'Antoine-Labelle. La contribution de ces activités en PIB de la MRC d'Antoine-Labelle s'élevait à 140,1 M\$, les revenus gagnés par les contribuables à 75,5 M\$ et les impôts sur le revenu à 9,3 M\$;

Attendu que des investissements majeurs ont été consentis par les détenteurs de CAAF :

- dans l'aménagement des peuplements résineux et mixtes de Hautes-Laurentides;
- dans le développement de traitements forestiers adaptés à la
- remise en production des peuplements feuillus et mixtes du territoire;
- dans la construction du chemin d'accès au territoire suite à l'abandon de la drave;
- dans la certification du territoire selon des principes d'aménagement durable du FSC (Forest Stewardship Council);

Attendu que la crise forestière a affecté gravement cette industrie entraînant la perte de 1 785 emplois directs dans la MRC d'Antoine-Labelle ainsi qu'une baisse de son PIB de 118 M\$, des revenus gagnés par les contribuables de 59 M\$ et de l'impôt sur le revenu de 6 M\$;

Attendu que le redémarrage et reprise des activités en 2011 assurent des perspectives de développement autant par l'optimisation de la valeur des produits transformés, que par le développement de nouveaux produits à partir des bois à pâte feuillus laissés sans preneur et de la biomasse forestière;

Attendu que les usines de résineux en opération sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle ont déposé des demandes d'attributions supplémentaires afin de consolider leur relance, d'optimiser leurs opérations et de créer de nouveaux emplois dans un territoire où le revenu d'emploi moyen par habitant est de 16 023\$, soit le plus faible des Laurentides, et le 4^e plus faible de l'ensemble des MRC du Québec;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean Lamontagne

Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis

Et résolu à l'unanimité

De s'opposer vivement à la demande d'approvisionnement de Produits forestiers Résolu à partir des Hautes-Laurentides.

Adoptée

2012-03-09

RAMPE DE MISE À L'EAU – CHEMIN CROISSANT MICHAUD

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé

Appuyé par le conseiller Luc Bélisle

Et résolu à l'unanimité

De mandater le directeur-général Richard Gagnon pour faire une demande d'autorisation auprès du MDDEP pour l'aménagement d'une rampe de mise à l'eau au chemin Croissant Michaud du Lac-Allard.

Adoptée

2012-03-10

REPRÉSENTANTS – FONDATION DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE POUR L'ENVIRONNEMENT

Il est proposé par le conseiller Jean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité
De nommer la conseillère Monique Marcheterre comme représentante de la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement et le conseiller Luc Bélisle comme substitut pour la municipalité de Lac-Saguay.

Adoptée

2012-03-11

PROJET – FONDATION MRC D'ANTOINE-LABELLE

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé
Appuyé par le conseiller Luc Bélisle
Et résolu à l'unanimité
De déposer un projet à la fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement pour le nettoyage et la renaturalisation des rives près du barrage du Lac-Allard. Coût global du projet est de 8 700 \$. et le montant demandé à la fondation est de 2 000 \$. Le directeur-général Richard Gagnon est mandaté pour signer les documents et les présenter à la fondation.

Adoptée

2012-03-12

LUMIÈRE DE RUE – CHEMIN DU LAC-À-LA-TRUITE

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Luc Bélisle
Et résolu à l'unanimité
De demander à Hydro Québec l'installation d'une lumière de rue sur le chemin du Lac-à-la-Truite.

Adoptée

2012-03-13

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité

Que la séance du conseil soit terminée et levée. Il est 8 :45h.

Adoptée

Francine Asselin-Bélisle, mairesse

Richard Gagnon, dir.-général

CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE

Je soussigné Richard Gagnon, dir.-général certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer l'ensemble des engagements pris par le conseil et pour effectuer le paiement des comptes de la résolution 2012-03-03.

Richard Gagnon, dir.-général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Asselin-Bélisle, mairesse